



Comité de Direction

Procès-verbal

Réunion du	Mercredi 16 septembre 2026
A :	18 heures
Présidence	M. Marc TOUCHET
Présents	Mmes Brigitte JEANNETON, Clémentine CHARRAUD, Juliette MASCLE, Vanessa ROGER MM. Patrick BARON, François BOUQUET, Didier GATEFIN, Cyril GEORGY, Joël LEBLANC, Raphaël BARDIOT, Yann LE STRAT, Jean Pierre MASSON
Assistent	M. Allan DEVILLE (Président de la Commission des Arbitres) M. Aniss ZOUALA (CTD PPF) M. Matthieu GUILLAIN (CTDA) M. Lucas BAUDON (Conseiller Technique Départemental en Arbitrage)
Excusés	MM. François BELIN, Jacques BREJAUD, Joël LEBLANC

Constatant que les règles statutaires et notamment le quorum étaient respectées, le Président, Monsieur Marc TOUCHET, ouvre la séance à 18 heures.

Approbation des procès-verbaux

- Comité de Direction du 02/07/2026 publié le 21/07/2026 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité
- Bureau du Comité de Direction du 26/08/2026 publié le 27/08/2026 sur le site internet : <http://indre.fff.fr> ; adopté à l'unanimité

Etat Civil

Carnet noir

Apprenant le décès de :

- Monsieur Jean Luc Bernardet, ancien Président du FC Déols

Le Comité de Direction présente ses sincères condoléances à la famille.

Carnet rose

Le Comité de Direction adresse ses plus vives félicitations à Lucas Baudon et à sa compagne à l'occasion de la naissance d'Elio, et leur transmet tous ses vœux de bonheur.

I – Préparation Assemblée Générale du 3 octobre 2026

En Préambule, le Président accueille Monsieur Bayram BOSBIYIK, commissaire aux comptes au cabinet COGEP missionné par l'assemblée générale des clubs.

Patrick Baron, trésorier, commente le compte de résultat 2025-2026 et le bilan de l'association au 30 juin 2026 établit par Monsieur FOULATIER David, expert-comptable au cabinet UNISENS (**annexe 1**) ainsi que les principaux indicateurs financiers.

Monsieur BOSBIYIK confirme qu'après audit, les comptes sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que sur la situation financière et du patrimoine de l'association au 30/06/2026. Le Comité de Direction valide le Bilan et le compte de résultat qui seront soumis au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale du 3 octobre 2026 à Levroux.

Sur proposition du trésorier, Patrick BARON, le Comité de Direction valide le budget prévisionnel 2026/2027 (**annexe 2**). Il sera soumis au vote des clubs lors de l'assemblée générale du 3 octobre.

⇒ Validation ordre du jour assemblée Générale :



ORDRE DU JOUR

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
le Samedi 3 Octobre 2026
à la Maison du Peuple, 5 Rue Gambetta 36110 LEVROUX

A 8 h 00 : Pointage des Clubs.

A 8 h 45 : début de l'Assemblée Générale

- 1- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire (du 04.10.2025 paru sur le site Internet : <http://indre.fff.fr> le 22.12.2025)
- 2- Propos introductifs du Président
- 3- Rapport d'activités 2025-2026 du Secrétaire Général
- 4- **Affaires financières :**
 - . Rapport de gestion présenté par le Cabinet BSR
 - . Approbation du compte de résultat 2025-2026
 - . Approbation du Bilan au 30.06.2026
 - . Rapport du Commissaire aux Comptes
 - . Affectation du résultat de l'exercice
 - . Approbation du budget prévisionnel 2026-2027 présenté par le Trésorier
- 5- . Renouvellement mandat Commissaire aux Comptes
- 6- . Proposition modification Règlement de la Coupe de District Henri Legros
- 7- . Remise de médailles
- 8- . Intervention sur le déploiement du Plan de l'Engagement
- 9- . Intervention du Conseiller en Développement Associatif
- 10- . Intervention de l'Equipe Technique Départementale
- 11- . Questions diverses
- 12- . Intervention des personnalités

⇒ Accueil et pointage des clubs : Juliette MASCLE, Joël LELBANC, Brigitte JEANNETON, François BOUQUET, Didier GATEFIN, Cyril GEORGY

⇒ Vœu du Comité de Direction (annexe 3)

Proposition : ouvrir la Coupe de District H. Legros aux équipes réserves des clubs régionaux évoluant au niveau départemental

Motif : attractivité des compétitions

Avis favorable du Comité de Direction le 02/07/2026.

Sera soumis au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale le 3/10/2026.

I – Communications du Président

1- Retour des finales de Coupes en Aout 2026

Coupe du Berry : Le FC Bourges (2) a remporté la finale de la Coupe face à l'US Le Poinçonnet le dimanche le 23 Août 2026. Initialement prévue à Charenton, dans le District du Cher, la rencontre a dû être délocalisée sur le terrain synthétique de Bourges en raison de l'impraticabilité des installations.

Coupe de District Henri Legros : à St Maur le samedi 22 Aout 2026 ; l'ES Poulaines a remporté la finale face à l'Montgivray.

Didier GATEFIN, présent au match indique que le club de l'US St Maur a rencontré des difficultés logistiques .

Coupe Edouard Bares : à Palluau le dimanche 30 Août 2026 ; l'ECF St Christophe Cx (2) a remporté la finale face au FC SSRP (2). Le FC SSRP et l'E. Palluau St Genou ont interpellé le District quant à la date choisie.

Le Président a rappelé que les fortes canicules de juin dernier avaient empêché la tenue des deux finales de coupe. Face à cette situation, le Comité de Direction du 2 juillet a choisi de reporter ces rencontres avant la reprise du championnat plutôt que de les annuler. L'intérêt sportif a ainsi été privilégié au détriment des contraintes logistiques qui ont entraîné que les matches se sont déroulés sans billetterie

Les clubs finalistes de la coupe Henri Legros ont interrogé le District concernant la gratuité des entrées. Le comité directeur rappelle sa volonté de faire jouer cette finale et en rappelant que les clubs ont reçu les dotations prévues, une réponse leur sera faite dans ce sens.

Retour sur la réunion des clubs de D1 le 5 septembre 2026 au CTR :

Tous les clubs étaient présents. Les échanges ont été constructifs notamment dans l'explication des nouvelles lois du jeu.

Le Président propose de réunir les clubs de D2 et D3 en début de saison prochaine afin de leur présenter les nouvelles lois du jeu. Comme pour les clubs de D1, cette démarche vise à instaurer un climat plus serein et à apaiser les relations entre les joueurs et le corps arbitral tout au long de la saison.

2- Licences :

Au 15 septembre 2026, le District compte 7836 licenciés contre 7912 au 15/09/2025, soit une baisse de 73 licences. Il est souhaitable d'attendre la fin du mois de septembre pour confirmer les tendances par catégorie.

3- Equipe Technique Départementale

CTD DAP :

Matthieu Guillain quitte le poste de CTD DAP, il occupera le poste de Conseiller en Développement Associatif.

Recrutement en cours d'un CTD DAP, prise de poste le 1er octobre 2026.

Conseiller Technique Plan Performance Fédéral (PPF) :

Aniss Zouala est CTR depuis le 1/09/2026 mis à disposition au District de l'Indre ; il est en formation DES JEPS sur toute la saison et effectue son stage pratique à La Berrichonne Châteauroux avec l'équipe U18 R1. (3 séances + le match)

Marc Touchet rappelle que Aniss est sur un principe dérogatoire pour ce DES car il a l'obligation d'entraîner un groupe dans un club au titre du stage pédagogique, il reviendra à 100 % au district au 30 juin 2027.

CTD Nouvelles Pratiques :

A sa demande, Hugo DELALANDE a signé une rupture conventionnelle ; il n'a pas souhaité occuper le poste de CTD DAP proposé.

Sur proposition du Président de recruter un poste à mi-temps pour le développement du Football Féminin et le Futsal chez les jeunes sur cette saison compte tenu des absences de Aniss et du recrutement d'un nouveau CTDAP, le Comité de Direction donne son accord et donne tout pouvoir au Président pour procéder au recrutement.

4- Vie des commissions

Candidature d'Emmanuelle DURIS (dirigeante à l'ECL St Christophe Cx) : compte tenu de son profil et ses compétences professionnelles le Président propose qu'elle intègre la Commission de Féminisation et la Commission de l'Engagement.

Création de la Commission Départementale d'Engagement :

Présidente : Juliette MASCLE (représente régionale)

Membres : Marc TOUCHET, Emmanuelle DURIS.

Afin de compléter cette commission, il est fait appel à candidature.

Une présentation du Plan de l'Engagement Fédéral par Juliette Mascle est à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Candidature de Khaled HAMLAT à la Commission Futsal - Validée

5- Courriers

- Demande de stage Hugo Soulard : au regard de la restructuration de l'équipe Technique départementale, le District ne pourra pas accueillir de stagiaires cette année.
- Société BKEEPER : proposition de partenariat avec le District. La Société BKEEPER souhaite offrir des paires de gants de gardiens, en contre partie d'une communication sur notre site internet nos réseaux sociaux. Le Comité de Direction valide ce projet.
- FFF : offre de dotations complémentaires de cameras arbitres. Le District s'est positionné.
- Société Fulfiller : devis pour un mur d'images en textile ; en cours de réflexion plusieurs supports sont à l'étude. Il est proposé également une tonnelle personnalisé « District de l'Indre de Football » a déplacé facilement sur les manifestations. Le Président propose de se rapprocher de la société France Barnums.

II– Communications du Secrétaire Général

1- Validation des ententes

- Demande accord entente entre FC Portugais Selles et US Gatines ; accordé sous réserve de l'accord du District Loir et Cher.
- Sur proposition du Président, les ententes suivantes sont validées :

U15	
E. BUZANCAIS-ARPHEUILLES 2	ACS Buzancais + E. Arpheuilles Clion Saulnay
E. GATINES-VICQUOISE 1	US Gatines + La Vicquoise
U13	
E. DIORS-ARDENTES 3	FC Diors + AS Ardentes
E. VINEUIL-LEVROUX 1	ES Vineuil + FC Levroux
E. VINEUIL-LEVROUX 2	ES Vineuil + FC Levroux
E. GATINES-VICQUOISE 1	US Gatines + La Vicquoise
E. ASSGT-EPCC 1	AS St Gaultier Thenay + Esp. Pont Chrétien
FEMININES	
E. ETOILE-TOUVENT 1	Etoile Cx + EGC Touvent Cx
FUTSAL	
E. PALLUAU-ST GENOU	JS Palluau + CA St Genou

2- Vie des clubs

- Validation de la mise en non-activité Foot Libre seniors SC SEGRY (549286)

III – Communications du trésorier

Sur proposition de la Commission des Arbitres, les indemnisations des arbitres telles que mentionnées dans la convention de partenariat de l'arbitrage interdistrict entre le District de l'Indre et du District du Cher sont validés.

Collation pour les « Journées de rentrées » et « jours de Coupes » : les goûters ne seront plus à retirer au District. Une indemnisation sera attribuée au club d'accueil qui aura en charge la fourniture des goûters à la fin de la manifestation.

IV – Activités des Commissions

1. Département Jeunes et Technique

2.1 - Aniss ZOUALA

Dans le cadre de sa formation au Diplôme d'État Supérieur (DES), Aniss a présenté un projet sportif, avec le District comme structure support.

Constat :

Une étude préliminaire menée sur notre territoire rural départemental à travers l'analyse des dix dernières saisons met en évidence une problématique majeure : une baisse significative de performance chez les jeunes joueurs (catégories U12 à U16) engagés dans le parcours de haut niveau. Ce phénomène se traduit par une diminution des orientations vers les pôles espoirs et les centres de formation professionnels, réduisant à terme le vivier de joueurs capables d'évoluer aux plus hauts niveaux régional et national.

Actions :

Pour inverser cette tendance, le projet s'articule autour de quatre actions majeures :

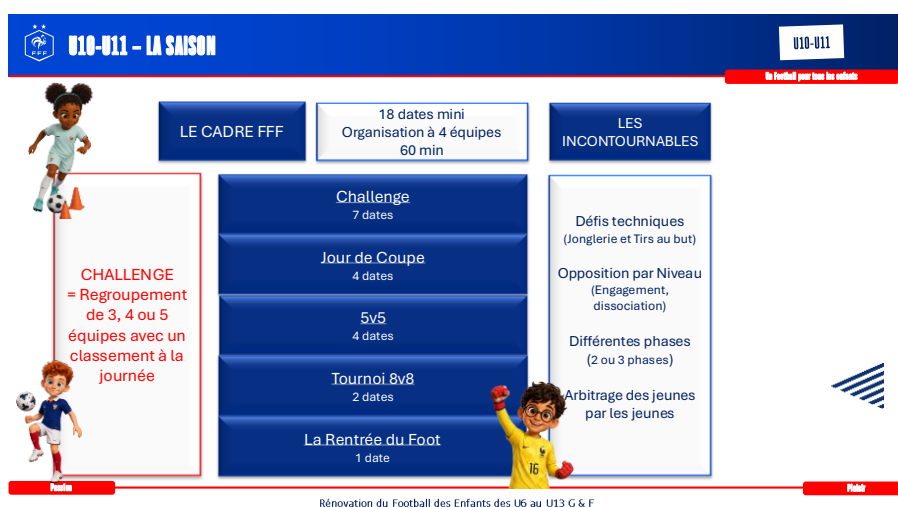
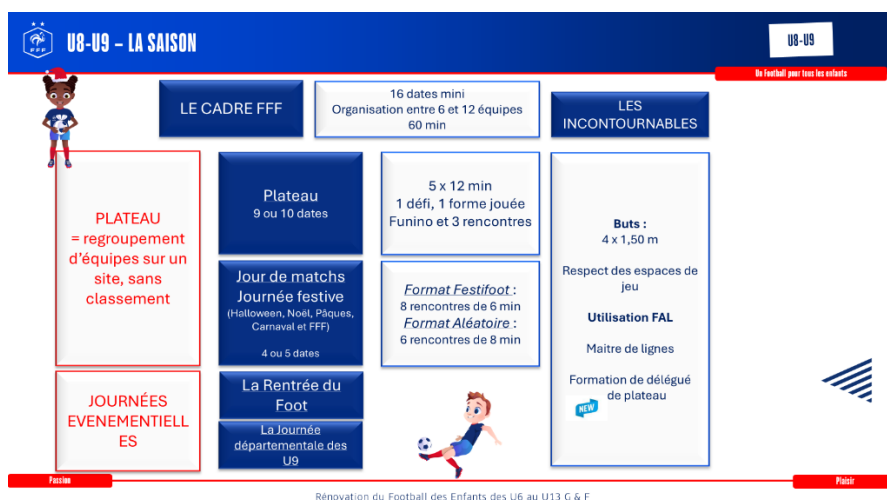
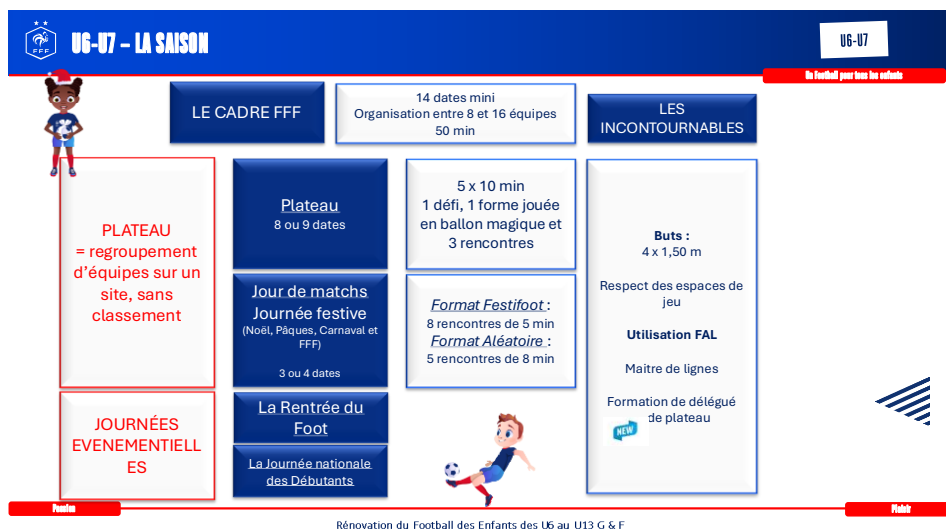
- **Optimisation de la préformation** : Mise en place de centres de perfectionnement sectoriels pour les catégories U10 à U12.
- **Maillage du territoire** : Implantation de sections sportives scolaires au sein des collèges du département.
- **Valorisation de l'encadrement** : recensement et cartographie des éducateurs diplômés par secteur, accompagnés d'un plan de formation interne et externe.
- **Pérennisation financière** : structuration d'un budget dédié en parfaite adéquation avec le Projet de Performance Fédéral (PPF).

Le Comité de Direction valide ce projet.

2.2 Matthieu GUILLAIN

- Problématique de l'entente entre US2R et AS MOVA, il n'est pas possible de créer une entente entre un club et un groupement.
- Chateaufumeillant : demande d'engagement des équipes U9 dans l'Indre en raison de leur situation géographique de proximité. Le Comité de Direction en accord avec le District du Cher accepte cette disposition.
- Présentation de la réforme fédérale des U6 à U13





- Présentation de la réforme du projet club qui n'entrera plus dans les compétences de l'équipe technique en vue de l'obtention dans label mais qui sera conçu pour tous les clubs quelques soit leur taille et leur pratique.

2. Commission FUTSAL

Cyril GEORGY :

- Compte rendu de la réunion avec les clubs du 14/09/2026
- 14 équipes championnats
- Demande de dotations futsal pour les nouveaux clubs.
- Demande de chasubles et tables de marques pour les arbitres

3. Commission des arbitres

Lucas BAUDON :

- A ce jour, 90 arbitres ont validé leur licence pour 2026/2027 (des dossiers médicaux sont en attente).
- **FIA**
3-10-11 octobre 2026 à Neuvy-Pailloux
13-20-21/02/2027 (lieu à préciser)
- **Formation arbitres de clubs**
26/09/2026 : reportée car pas de candidats ; la date choisie était trop près de la reprise des compétitions ; une autre journée sera programmée avant la fin de l'année 2026.

Allan DEVILLE :

Journées de l'arbitrage du 5 au 11 octobre : tout au long de cette semaine, chaque jour le portrait d'un arbitre du District sera diffusé sur le site internet du District et les réseaux sociaux.

Lors des réflexions pour animer ces journées, la CDA souhaitait organiser un colloque avec un arbitre de Ligue 1, mais ceci est impossible sur les mois de septembre et octobre. Cette intervention pourra être réalisée en janvier notamment sur la réunion de mi-saison.

Test théorique des arbitres : devant la difficulté de trouver un site pouvant réunir tous les arbitres et dans un souci de limiter les déplacements ; cette formation se réalisera sur 5 secteurs géographiques

Didier GATEFIN :

24/10/2026 : loto de l'UNAF salle Barbillat Belle Isle

14/11/2026 : l'Indre est chargée de l'organisation de l'Assemblée Générale Nationale de l'UNAF à Belle Isle Châteaurox (Bowling)– intervention d'un arbitre de Ligue 1

4. Commission de Discipline

François BOUQUET : demande d'une participation financière afin que chaque commission puisse organiser un moment de convivialité par saison. Le Président souhaite mener une réflexion sur cette proposition, il charge le trésorier de faire une étude globale qui sera présentée lors du prochain Comité de Direction.

5. Commission Féminisation

Brigitte JEANNETON

Prochaine réunion jeudi 1^{er} octobre.

Reconduction de l'opération « Octobre Rose » : 1€ versé par but marqué par toutes les équipes féminines du département sur le mois d'octobre.

6. Commission prévention gestion des caméras arbitres

Raphaël Bardiot : mise en place des réunions pour désigner les rencontres sur lesquelles les caméras seront déployées.

François BOUQUET : demande à tous les membres du Comité de Direction et des Commissions de faire remonter les informations concernant des incidents qui justifient le déploiement des caméras.

V – Autres Communications

Raphaël Bardiot : demande si les FMI sont paramétrées pour indiquer les buteurs sur la Départemental 2. Les FMI devront être renseignés à compter du 19/10/2026 ; il sera impossible de clôturer la FMI avant d'avoir renseigné les butteurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40.

Prochain comité : le mardi 3 novembre à 18 heures.

Le Président



Marc TOUCHET

Annexe 1 – Bilan et Compte de Résultat

BILAN ACTIF

Bilan Actif	Du 01/07/2025 au 30/06/2026		Du 01/07/2024 au 30/06/2025	
	Brut	Amort. Dép. (8.465.000)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif Immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	955 132.91	739 633.51	215 499.40	249 243.35
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	95 424.93	90 821.81	4 603.12	1 434.34
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	450.00		450.00	450.00
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	1 051 007.84	830 455.32	225 092.52	251 127.69
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	7 619.30	124.75	7 494.55	7 771.35
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	13 969.14	3 037.44	10 931.70	5 236.40
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	114 889.80		114 889.80	67 549.71
Charges constatées d'avance	1 556.01		1 556.01	1 805.07
Valeurs mobilières de placement	15.00		15.00	15.00
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	239 801.94		239 801.94	269 964.54
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	377 851.18	3 162.19	374 688.00	342 442.71
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 428 859.03	833 617.51	599 780.52	593 568.40

BSR & ASSOCIÉS

Page 4

BILAN PASSIF

Bilan Passif	Du 01/07/2025 au 30/06/2026		Du 01/07/2024 au 30/06/2025	
	Total	Total	Total	Total
Fonds propres				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	374 723.17		365 846.28	
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Rapport à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	6 037.25		8 876.89	
Situation nette	380 760.42		374 723.17	
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement	86 455.07		99 840.75	
Provisions réglementées				
TOTAL DES FOND PROPRES I	467 215.49		474 563.92	
Autres fonds propres				
Montant des émissions de titres associatifs				
Avances conditionnées				
Autres				
TOTAL DES AUTRES FOND PROPRES I bis				
Comptes de liaison				
Fonds reportés et dédiés				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FOND REPORTÉS ET DÉDIÉS III				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	32 580.00		41 951.00	
TOTAL DES PROVISIONS IV	32 580.00		41 951.00	
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses	300.00		1 504.40	
Instruments financiers à terme				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 307.61		11 748.84	
Dettes des legs ou donations	7 088.91			
Dettes fiscales et sociales	36 673.97		37 327.83	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	32 075.54		28 472.41	
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	95 448.03		77 053.48	
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	595 241.52		593 568.40	

BSR & ASSOCIÉS

Page 7

COMPTE DE RÉSULTAT

Compte de résultat	Du 01/07/2025 au 30/06/2026		Du 01/07/2024 au 30/06/2025	
	Total	Total	Total	Total
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	89 676.26		104 734.13	
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de services	90 477.77		47 586.08	
dont pourparlers				
Produits de tiers financiers				
Concours publics et subventions d'exploitation	225 742.55		233 172.69	
Versements des fondateurs ou conservateurs de la dotation consommable				
Ressources liées à la généralité du public				
Dons manuels				
Médonations				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières	1 644.00		1 826.00	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	9 883.00			
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	60 078.71		65 846.79	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	477 502.29		452 955.69	
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	34 684.05		19 854.39	
Variation de stocks	276.80		-506.28	
Autres achats et charges externes	159 681.34		154 412.90	
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	3 280.24		3 331.05	
Salaire	179 503.07		181 063.67	
Cotisations sociales	59 340.34		35 946.01	
Dotations aux amortissements et dépréciations	35 441.19		42 014.32	
Dotations aux provisions			5 433.00	
Valeurs comptabilisées des immo. incorporelles et corporelles cédées				
Report sur fonds dédiés				
Autres charges	3 397.28		7 143.96	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	475 004.31		448 505.02	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 497.98		4 450.67	
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	1 307.10		761.70	
Autres intérêts et produits assimilés	2 832.17		3 654.52	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produit des cessions d'immobilisations financières				
Produit net sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	4 139.27		4 416.22	

BSR & ASSOCIÉS

Page 10

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/07/2025 au 30/06/2026		Du 01/07/2024 au 30/06/2025	
	Total	Total	Total	Total
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Valeurs comptabilisées des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV				
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	4 139.27		4 416.22	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I+II-III-IV)	6 637.25		8 876.89	
Produit exceptionnel				
Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)	481 641.56		457 381.91	
TOTAL DES CHARGES (III+IV+VI+VII+VIII)	475 804.31		448 505.02	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	6 837.25		8 876.89	
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat	21 493.26			
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	21 493.26			
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	21 493.26			
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	21 493.26			

BSR & ASSOCIÉS

Page 11

Annexe 2 – Budget prévisionnel



PREVISIONNEL SAISON 2026/2027

INTITULES COMPTES	prévisionnel	INTITULES COMPTES	prévisionnel
ACHATS MATIERES PREMIERES		PRODUCTION VENDUE	
Achats livres brochures	1 700,00	Ventes livres	1 200,00 €
Achats équipements		Cotisations district	4 700,00 €
Achats récompenses /objets promo	21 000,00	Amendes disciplines	67 000,00 €
<i>sous total</i>	<i>22 700,00</i>	Amendes sportives	11 000,00 €
ACHATS NON STOCKES		Amendes absences A. G.	- €
EDF	8 500,00	Amendes Statuts arbitrages	2 500,00 €
EAU	400,00	Amendes Absences convocations	500,00 €
Carburant	3 700,00	Ventes marchandises tablettes	2 000,00 €
Péages	650,00	MAD salariés	10 000,00 €
Petit outillage	1 000,00	Recettes publicitaires	57 400,00 €
Fournitures bureau	1 500,00	Rembt frais déplacements	1 000,00 €
licences dirigeants	1 200,00	Recettes stages	3 500,00 €
Achat tablettes	2 000,00	Recettes manifestations	6 000,00 €
<i>sous total</i>	<i>18 950,00</i>	recettes diverses	2 000,00 €
SERVICES EXTERIEURS		<i>sous total</i>	<i>168 800,00 €</i>
Crédit bail	10 000,00	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Locations immobilières	1 300,00	Subvention FFF	51 330,00 €
Locations mobilières	2 500,00	Subvention Ligue	114 000,00 €
Entretien siège	2 000,00	Subvention ANS	11 500,00 €
Entretien équipements	100,00	Subvention Conseil Départemental	15 500,00 €
Maintenance	4 200,00	Subventions diverses	- €
Réparation matériels	1 400,00	Dons personnes	40 000,00 €
Primes assurances	5 200,00	Subvention équipements	13 400,00 €
Organisations stages	17 000,00	<i>sous total</i>	<i>245 730,00 €</i>
Personne extérieur entreprise	28 300,00	AUTRES PRODUITS	
Honoraire	6 000,00	Engagements équipes	55 500,00 €
Frais formation salariés	9 200,00	Majorations jeunes	1 640,00 €
Publicité	1 100,00	Recettes coupe Indre	5 850,00 €
Dons	2 000,00	Recettes Legros	300,00 €
Déplacements arbitres	2 600,00	Recettes coupe Indre féminines	260,00 €
Déplacements district	5 500,00	Recettes coupe Bares	150,00 €
Déplacements commissions	5 500,00	Produits divers	200,00 €
Déplacements observateurs	7 500,00	Produits sur exercices antérieurs	
Déplacements délégués	200,00	<i>sous total</i>	<i>63 900,00 €</i>
Dons membres	40 000,00		
Hébergement	2 500,00		
Réception	6 000,00		
Frais postaux	300,00		
Téléphone	5 000,00		
Frais bancaires	380,00		
Redevances pour brevets, licences	2 500,00		
Charges de gestion courante	700,00		
Cotisations	700,00		
<i>sous total</i>	<i>169 680,00</i>		
IMPOTS ET TAXES			
Participations formations	3 300,00 €		
<i>sous total</i>	<i>3 300,00 €</i>		
SALAIRES ET CHARGES SOCIALES			
Salaires	181 900,00 €		
charges sociales	57 800,00 €		
Indemnités CPAM			
RBT charges de personnel CPAM			
RBT charges personnel	-4 000,00 €		
RBT charges apprenti			
<i>sous total</i>	<i>235 700,00 €</i>		
CHARGES FINANCIERES		PRODUITS FINANCIERS	
intérêts cptes débiteurs		Intérêts placements	4 300,00 €
DOTATIONS AMORTISSEMENTS			
Amortissements	32 400,00		
TOTAL CHARGES	482 730,00	TOTAL PRODUITS	482 730,00 €

Adopté par le Comité de Direction du 16/09/2026

VŒU du Comité de Direction

Proposition : ouvrir la Coupe de District H. Legros aux équipes réserves des clubs régionaux évoluant au niveau départemental

Motif : attractivité des compétitions

Texte actuel

ARTICLE 5 – COUPE DE DISTRICT « Henri LEGROS »

Cette coupe est réservée aux équipes premières des clubs participant aux championnats de District à condition qu'elles participent à la Coupe de l'Indre.

Modification

ARTICLE 5 – COUPE DE DISTRICT « Henri LEGROS »

Cette coupe est réservée aux équipes premières des clubs participant aux championnats de District à condition qu'elles participent à la Coupe de l'Indre et aux équipes réserves des clubs régionaux évoluant au niveau départemental.

Lorsqu'un club engage son équipe réserve dans cette compétition, les articles 18 et 19 des règlements de la Ligue et de ses District, concernant la participation aux matchs d'une équipe supérieure s'appliquera ainsi que l'article 14 du présent règlement.

Dans tous les cas de figure une seule équipe par club pourra au cours de la même saison participer à cette compétition.

Mise en application 2027/2028